

PROCÈS-VERBAL de la cinquième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska, tenue virtuellement le jeudi 3 avril 2025, à compter de 19 h 30, sous la présidence de madame Cécile Joseph.

1. Ouverture de l’assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Madame Cécile Joseph, présidente, souhaite la bienvenue aux membres de la caisse et les remercie de leur présence. Elle déclare l’assemblée ouverte à 19h30.

La présidente présente les personnes qui l’accompagnent à l’animation ou qui sont en soutien :

- Madame Dorisse St-Pierre, vice-présidente du conseil d’administration et présidente du comité de Coopération;
- Monsieur André Charest, secrétaire du conseil d’administration;
- Madame Manon Guérette, présidente du comité Mise en candidature;
- Madame Christiane Castonguay, directrice générale de la Caisse.

Madame Cécile Joseph souligne la présence virtuelle des partenaires suivants:

Du Centre Desjardins Entreprises du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :

- M. Ken Henry
- Mme Lorianne Pettigrew
- M. Serge Leclerc
- M. Vincent Dancause

De Service Signature Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :

- M. Michael Chabot
- Mme Nathalie Bérubé
- Mme Véronique Lévesque

De Valeur Mobilière Desjardins :

- M. Alex Dumais

De Desjardins Sécurité financière :

- Mme Emmanuelle Proulx-Cholette
- Mme Manon Roy

De Services financement hypothécaires Desjardins :

- M. Hugo Lebel

Précisions

L’assemblée générale annuelle étant tenue de façon entièrement virtuelle, Madame Cécile Joseph mentionne que l’assemblée fera part de votation en direct et à distance sur certains sujets. Elle explique qu’une période de votation en différé aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours afin que les membres se prononcent sur la répartition des excédents annuels et les ristournes.

INITIALES	
Président	Secrétaire

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

La présidente du conseil d’administration invite les membres à écouter une vidéo présentant le message de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l’assemblée

2.1 Règles pour participer à l’assemblée générale annuelle

Afin d’assurer le bon déroulement de l’assemblée et pour faciliter les échanges avec les membres, madame Cécile Joseph invite les membres à visionner une courte capsule vidéo expliquant les règles pour participer à l’assemblée générale, les votes en direct et le fonctionnement de la plateforme numérique. Après la présentation de la vidéo, elle rappelle que seul le membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours peut proposer, appuyer ou voter.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Madame Cécile Joseph mentionne que, puisque l’assemblée fera part de votation en direct et en différé, il est nécessaire de nommer deux personnes scrutatrices. La présidente recommande madame Viviane Tougas, conseillère en communication et madame Nathalie Dumais, adjointe à la direction générale, comme scrutatrices, puisqu’elles ont déjà été familiarisées avec le processus de votation avant l’assemblée.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), puis unanimement résolu que madame Viviane Tougas et madame Nathalie Dumais agissent comme scrutatrices pour la durée de l’assemblée.

2.3 Adoption de l’ordre du jour

Sur invitation de la présidente, le secrétaire d’assemblée, monsieur André Charest, fait la lecture de la proposition d’ordre du jour suivante :

- 1. Ouverture de l’assemblée
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
- 2. Fonctionnement et déroulement de l’assemblée
 - 2.1 Règles pour participer à l’AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l’ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 4 avril 2024
- 3. Retour sur l’année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d’administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
- 4. Période de questions
- 5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d’administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements
- 7. Publication des résultats et levée de l’assemblée

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), puis unanimement résolu d’adopter le projet d’ordre du jour tel que présenté.

INITIALES	
Président	Secrétaire

2.4. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 4 avril 2024

Madame Cécile Joseph informe l’assemblée qu’il n’y aura ni lecture ni résumé du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, puisque celui-ci a été déposé, au même moment que l’avis de convocation, sur le site internet de la Caisse afin que tous puissent en prendre connaissance.

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré), puis unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 4 avril 2024 tel que présenté.

Retour sur l’année 2024

3.1 Rapport du conseil d’administration

Madame Cécile Joseph présente toutes les personnes qui composent le conseil d’administration et les remercie pour leur implication.

Puis, la présidente fait un compte-rendu du rapport du conseil d’administration, qui est inclus dans la revue annuelle 2024 de la caisse.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles de déontologie

Monsieur André Charest, secrétaire du conseil d’administration, fait le rapport sur la surveillance et les règles déontologiques de la caisse. Il déclare ce qui suit :

- Une possible apparence de conflit d’intérêts a été constatée;
- Aucune dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d’une personne intéressée n’a été constatée, tout comme aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes intéressées, ainsi qu’au traitement des situations d’irrégularité relative à un tel crédit;
- Aucun contrat n’a été octroyé aux personnes visées.

3.3. Rapport financier

Après la présentation d’une capsule vidéo portant sur la situation financière de la Caisse pour le dernier exercice financier qui s’est terminé le 31 décembre 2024, madame Christiane Castonguay, directrice générale, communique des informations supplémentaires. Elle invite les membres à poser leurs questions ou à émettre leurs commentaires concernant les résultats financiers.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Dorisse St-Pierre, présidente du comité Coopération, présente et commente l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu et autres engagements dans notre région.



INITIALES	
Président	Secrétaire

Dons et commandites	
RÉPARTITION PAR SECTEURS	
9 814 \$	Éducation
19 751 \$	Santé et saines habitudes de vie
9 846 \$	Culture
20 874 \$	Développement économique, emploi et entrepreneuriat
8 465 \$	Engagement social et humanitaire
397 \$	Développement des affaires
69 146 \$	TOTAL

Montants investis dans la communauté

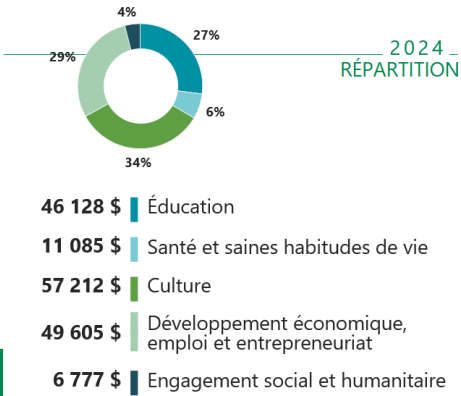
par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

2023

88 288 \$

2024

170 807 \$



4. Période de questions

Aucune question n’est posée.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Madame Christiane Castonguay fait la présentation du projet de répartition des excédents annuels et donne les explications relatives au projet. Elle explique également la structure de répartition quant à la façon dont sera distribué la ristourne individuelle.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	6 845
Virements réglementaires et autres ajustements	(3 146)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(3 610)
• Autres éléments du résultat	337
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	127
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0
Solde des excédents à répartir	3 699
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(865)
• Ristourne	(978)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	245
• Affectation au FADM	(132)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(2 834)
Solde des excédents à répartir	0

FADM

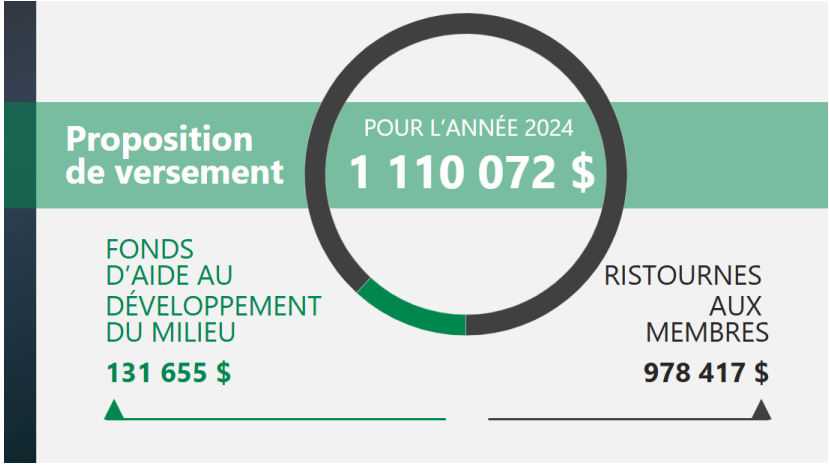
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

INITIALES	
Président	Secrétaire



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		122
Épargne et placements		159
Fonds	0,58 \$	42
Prêts et marges de crédit		276
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	116
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	58
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	187
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	18
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		978

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que le projet de partage des excédents annuels soit présenté et soumis à l'ensemble des membres de plein droit à une période de votation en différé dès la fin de l'assemblée et ce, jusqu'au 7 avril 2025, à 23 h 59.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Madame Cécile Joseph informe l'assemblée qu'en tant que présidente du conseil d'administration, elle agira comme présidente d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur caisses (RIC). Puisque le secrétaire du conseil d'administration, monsieur André Charest est sortant de charge, madame Manon Guérette agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité Mise en candidature

La présidente du comité Mise en candidature, madame Manon Guérette, présente le rapport à l'issue de la période d'appel de candidatures pour les postes à pourvoir au sein du conseil d'administration, qui a eu lieu du 20 janvier au 10 février 2025.

Quatre postes étaient à combler au sein du conseil d'administration et les critères recherchés étaient les suivants :

- Compétences en gestion financière, en comptabilité, en communication et en technologies de l'information;
- Une femme et trois hommes pour atteindre la parité;
- Un membre âgé entre 18-34 ans, un membre dans le groupe d'âge 35-49 ans et deux membres de 65 ans et plus;

Deux candidatures éligibles ont été reçues, soit celles de monsieur André Charest et de madame Dorisse St-Pierre. L'ensemble des étapes relatives à l'analyse et à la présentation de leurs candidatures a été suivi et respecté par le comité Mise en candidature.

5.2.3. Élection par acclamation

Le nombre de candidatures reçues étant inférieur au nombre de postes à pourvoir, madame Cécile Joseph, présidente d’élection, est en mesure de déclarer élus par acclamation monsieur André Charest et madame Dorisse St-Pierre. La présidente adresse ses félicitations aux administrateurs élus et informe l’assemblée que deux postes sont vacants au sein du conseil d’administration. Il sera de la responsabilité du conseil de recruter, après l’assemblée générale annuelle, des membres intéressés qui correspondent aux critères recherchés afin d’enrichir le profil collectif.

5.3. Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats

Madame Cécile Joseph informe l’assemblée des étapes à suivre concernant le processus de votation en différé sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes. Elle précise que la période de votation sera ouverte dès la fin de la présente assemblée et pour les 4 prochains jours, soit jusqu’au 7 avril 2025, à 23 h 59.

Elle rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter. La réécoute de l’assemblée sera possible par le biais du bouton *Voter* dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. De plus, la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès des employés de la caisse.

Madame Cécile Joseph transmet les façons de faire pour procéder à la votation en différé et annonce qu’une borne de votation sera disponible le vendredi 4 avril 2025 dans les deux centres de services de la Caisse. Bien que cette solution ait été mise en place pour recueillir le vote des membres qui n’ont pas Accès D, elle est ouverte à tous.

L’annonce des résultats, qui demeureront confidentiels jusqu’au moment du dévoilement, se fera de 24 à 48 heures après la période de votation et sera publiée sur le site Internet de la Caisse. C’est cette annonce qui mettra officiellement fin à l’assemblée générale annuelle.

Si jamais la proposition présente un vote négatif, l’assemblée sera ajournée et reprise au cours des prochains jours. Une nouvelle proposition sera alors soumise aux membres, qui seront invités à voter pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l’assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Madame Cécile Joseph remercie les personnes présentes à l’assemblée générale, les intervenants ayant participé au bon déroulement de cette assemblée, les administrateurs réélus et les employés de la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska.

En terminant, la présidente tient à remercier chaleureusement madame Maryse Bernier et monsieur Ghislain Émond, administrateurs sortant de charge cette année, pour l’implication et le dévouement dont ils ont fait preuve tout au long de leur mandat au sein du conseil d’administration.

7. Publication des résultats et levée de l’assemblée

À l’issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l’égard du scénario recommandé par le conseil d’administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels (ristournes)

95,61 % des membres ont voté en faveur de la recommandation, la proposition est donc adoptée.

36 personnes ont assisté à l’assemblée générale annuelle virtuelle en direct, pour un total de 65 personnes, incluant l’option de réécoute.

Levée de l’assemblée

Les résultats du vote en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l’assemblée générale est officiellement levée le 9 avril 2025 à 11 h 42.

Cécile Joseph, présidente

André Charest, secrétaire

INITIALES	
Président	Secrétaire